



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Maîtrise universitaire ès Lettres (MA)

**Plan d'études détaillé en**

## **ALLEMAND**

Disciplines secondaire et principale [SP]

Version du 4 juillet 2011

Le cursus de Maîtrise universitaire ès Lettres en allemand permet aux étudiants d'approfondir leurs études en vue de l'enseignement de cette discipline et/ou des recherches scientifiques, tout en consolidant leurs compétences linguistiques acquises au niveau du baccalauréat universitaire (BA). La section d'allemand propose quatre domaines d'études, à savoir : la littérature moderne, la langue et la civilisation médiévales, la linguistique et la traductologie. Dans chacun de ces domaines, les études peuvent être menées jusqu'au travail de mémoire.

**Note :** *Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).*

**Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres et de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

Les Maîtrises universitaires ès Lettres (90 crédits) et ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se composent toutes deux d'une discipline principale (60 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2<sup>e</sup> partie), soit d'un programme à options (30 crédits). La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation compte en plus un programme de spécialisation d'un volume de 30 crédits.

**Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études**

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir 3 semestres (minimum) et jusqu'à 5 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

**Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études**

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 6 semestres (minimum) et jusqu'à 8 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 8 semestres (minimum) à 10 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

**Organisation des études de la Maîtrise universitaire**

Le schéma théorique des études de Maîtrise universitaire prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation d'un programme de spécialisation, le cas échéant.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

## Disciplines principale et secondaire MA (année 1, 30 C ECTS)

Épreuves				1 écrit		
11MA11	Écrit	6h	Littérature moderne Lingue et civilisation médiévales Linguistique Traductologie	selon choix (cf. remarque)	coeff. 1	année 1
<b>Remarque :</b> L'étudiant passe son épreuve dans le domaine défini comme « principal » (cf. <i>Principes généraux</i> , ci-dessous). Cette épreuve porte sur deux sujets différents dont au moins un « sujet libre » (hors validation interne), choisis d'entente avec les enseignants responsables du module.						

### Principes généraux

L'étudiant choisit deux modules parmi les huit proposés ci-dessous. L'un des deux modules est choisi dans la catégorie A « Domaine principal » (modules à 20 C), l'autre est choisi dans la catégorie B « Domaine secondaire » (modules à 10 C).

Les quatre domaines offerts sont : Littérature moderne, Langue et civilisation médiévales, Linguistique, Traductologie.

L'étudiant ne peut pas choisir un module à 20 C et un module à 10 C dans le même domaine.

### A. Domaine principal

MA/11-SP 02	Module à choix A				20 C
<b>Littérature moderne</b>				<b>année 1</b>	
S	Littérature moderne	2h, 1 semestre	1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 25 pages, préparation d'au moins un sujet libre pour l'examen		
<b>1 épreuve écrite [11MA11] de 6h</b>				<b>nb d'attestations : 1</b>	

MA/11-SP 04	Module à choix A				20 C
<b>Langue et civilisation médiévales</b>				<b>année 1</b>	
S	Langue et civilisation médiévales	2h, 1 semestre	1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 25 pages, préparation d'au moins un sujet libre pour l'examen		
<b>1 épreuve écrite [11MA11] de 6h</b>				<b>nb d'attestations : 1</b>	

MA/11-SP 06	Module à choix A				20 C
<b>Linguistique</b>				<b>année 1</b>	
S	Linguistique allemande	2h, 1 semestre	1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 25 pages, préparation d'au moins un sujet libre pour l'examen		
<b>1 épreuve écrite [11MA11] de 6h</b>				<b>nb d'attestations : 1</b>	

<b>MA/11-SP 08</b>	<i>Module à choix A</i>	<b>20 C</b>
<b>Traductologie</b>		<b>année 1</b>
S	Traductologie	2h, 1 semestre
		1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 25 pages, préparation d'au moins un sujet libre pour l'examen
<b>1 épreuve écrite [11MA11] de 6h</b>		<b>nb d'attestations : 1</b>

## B. Domaine secondaire

<b>MA/11-SP 01</b>	<i>Module à choix B</i>	<b>10 C</b>
<b>Littérature moderne</b>		<b>année 1</b>
S	Littérature moderne	2h, 1 semestre
		1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 10-15 pages
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>		<b>nb d'attestations : 1</b>

<b>MA/11-SP 03</b>	<i>Module à choix B</i>	<b>10 C</b>
<b>Langue et civilisation médiévales</b>		<b>année 1</b>
S	Langue et civilisation médiévales	2h, 1 semestre
		1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 10-15 pages
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>		<b>nb d'attestations : 1</b>

<b>MA/11-SP 05</b>	<i>Module à choix B</i>	<b>10 C</b>
<b>Linguistique</b>		<b>année 1</b>
S	Linguistique allemande	2h, 1 semestre
		1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 10-15 pages
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>		<b>nb d'attestations : 1</b>

<b>MA/11-SP 07</b>	<i>Module à choix B</i>	<b>10 C</b>
<b>Traductologie</b>		<b>année 1</b>
S	Traductologie	2h, 1 semestre
		1 présentation orale (ou travail jugé équivalent) + 1 PV 1 travail écrit de 10-15 pages
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>		<b>nb d'attestations : 1</b>

**Discipline principale MA (année 2, 30 C ECTS)**

Épreuve			1 défense de mémoire	
11MA41	Défense du mémoire	Mémoire de maîtrise	coeff. 1	année 2

<b>MA/11-PR 01</b>				<b>30 C</b>
<b>Mémoire de maîtrise</b>				<b>année 2</b>
Sujet choisi d'entente avec un enseignant dans le domaine « principal ».				
<b>1 défense de mémoire</b> [11MA41]			<b>nb d'attestations : 0</b>	